

Club Arc en Ciel

A Nespouls, le samedi 20 Mai 2023 à l'occasion du thé dansant de la Fête des Mères, La Corrèze, le Lot et la Dordogne ne faisaient qu'1 et pour la première fois de son existence le Club Arc-en-Ciel a affiché COMPLET. Grosse ambiance, convivialité extrême avec l'Orchestre QUERCY MELODIES. Le goûter offert (panna cotta et biscuit aux fraises) dîner du soir (tourin tomate vermicelle, quiche lorraine, salade fromages, salade de fruits frais et gâteaux secs) ont aussi été un véritable succès. Une équipe organisatrice toujours au top, chaleureuse et liée.

MERCI A TOUS : DANSEURS, ORCHESTRE ET ORGANISATEURS !

Le voyage de 2 jours en Auvergne approche et le prochain thé dansant aura lieu à Nespouls le samedi 8 juillet et sera animé par Pascal TERRIBLE et POLLUX. [Réservation OBLIGATOIRE pour le thé dansant et le repas du soir.](#)

Invitation pour **le seul thé dansant de l'été** animé par Pascal TERRIBLE et POLLUX Salle des Fêtes de NESPOULS à partir de 14 H 30. En soirée un buffet froid sera servi.

Réservation obligatoire pour le thé dansant et pour le repas avant le 2 juillet et ne pas oublier d'apporter les couverts. Contactez Jean-Louis BOUCHIAT : 06.71.92.87.76 ou Martine BAUDOUIN : 06.85.52.09.48.

Comité des fêtes

Pique-nique :

Rappel : Le Dimanche 11 juin sur le terrain situé en contre-bas de la Salle Jean Moulin.

Fête de la musique :

Mercredi 21 juin, la chorale du Comité des Fêtes sera présente dans la cour de l'école de Jugeals-Nazareth à partir de 21h00. Au programme, G. Brassens, F.Cabrel, M. Le Forestier et bien d'autres.

Buvette et gâteaux maison.



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES MAIRIE

Téléphone : 05 55 85 90 53

Fax : 05 55 85 58 75

mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr

Site : www.jugeals-nazareth.fr

Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h00

Mardi : 8h à 12h et 13h30 à 16h30

Mercredi : 8h à 12h. Jeudi : 8h à 12h

Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Cantine : 05 55 85 97 96

Ecole & Garderie : 05 55 85 92 60

Centre de loisirs : 06 76 15 76 59

MAISON MÉDICALE

maison-medicale-montplaisir.fr

Médecins généralistes

Ophélie BUGEAUD

05 55 85 95 76

Médecin de garde : 15

Hypnothérapie

Jérôme CUSSAT 07 88 08 50 87

Infirmière

C. CLAUZEL-RUBELLIN.06 80 02 04 00

Orthophoniste

L. ORRETEGUY : 06 89 07 03 97

Praticienne en psychothérapie

C. DELBOS : 06 14 75 54 46

Sophrologue certifiée

C. LAPLACE : 06 75 39 82 16

Réflexologue plantaire

C. FRUCTUOSO : 06 88 59 64 65

Assistantes maternelles

Sandra RENAULT La Borie Basse

06 83 03 17 26

Jocelyne DUHIN La Brande

06 22 53 15 31

Brigitte TILLET

724, route de La Brande. 06 08 35 76 98

Gwendoline FAQUET

360, route de Noailles. 06 25 95 37 41

Assistante sociale

Valérie SEGURA : 05 19 07 83 20

Famille d'accueil personnes âgées :

Lysiana JEGAT : 05 87 43 92 90

SAMU : 15. POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17 ou 05 55 86 08 12

ERDF Dépannage électricité :

0972 675 019

SUEZ (Gestion de l'eau)

Service clientèle : 05 67 80 67 68

Urgences techniques : 05 67 80 67 69

Trésorerie de Brive :

05 55 17 77 20

Accueil paroisse :

Saint-Martin : 09 62 24 95 50

LE BULLETIN MUNICIPAL DE JUGEALS-NAZARETH

Juin 2023

Le mot du Maire, Gérard BAGNOL



Nous démarrons à nouveau une période estivale sous le soleil. Celui-ci permet le déroulement des activités de plein air de nos associations sous les meilleurs hospices. La reprise de l'ensemble des manifestations de nos associations en 2022 dont je me félicitais en juin dernier se confirme en 2023. Les dernières festivités furent des succès.

La municipalité se réjouit du dynamisme de nos associations, gage de vitalité de notre commune. Pour que cette vitalité soit à son comble nous manquons cruellement de commerces de proximité. Malheureusement plusieurs projets ont échoué pour l'instant.

Néanmoins, je me réjouissais dans le dernier bulletin de l'attractivité de notre commune qui est incontestable au vu du nombre des nouvelles installations de familles dans notre village. Cela autant par des nouvelles constructions que par les transactions immobilières. Si je suis inquiet par rapport aux changements que nous allons vivre dans les prochaines années concernant les règles d'urbanisme, ce n'est pas seulement dans le souci du frein quasi inévitable qui va être porté aux nouvelles constructions. Celles-ci contribuent au maintien des effectifs de notre école, notre village ayant très peu de locatif.

En effet, la révision du SCOT Brive sud (Schéma de cohérence territoriale) qui devrait se terminer en 2025 entrainera la nécessité de mettre en conformité les PLU de l'AGGLO. Compte tenu des nouvelles directives de l'état en lien avec le climat et la diminution qui sera imposée sur l'artificialisation des sols, nous pourrions perdre jusqu'à 2/3 de notre zone constructible.

Je tiens à informer les propriétaires de terrains constructibles sur cet état de fait. Il est évident que la valeur d'un terrain constructible n'est pas la même de celle d'un terrain agricole. Un CU obtenu n'est pas un gage de constructibilité après révision d'un PLU. Vous comprendrez que tant que nous ne sommes pas contraints de réviser le PLU nous ne le faisons pas. Aussi, je renouvelle l'invitation à tous ceux qui ont un projet de construction ou de vente de terrain à bâtir à ne pas trop attendre.

Ce mois de juin 2023 devrait voir la réalisation de travaux programmés :

- l'installation par nos agents techniques d'équipements publics que nous avons reçus, tables de pique-nique et jeux pour enfants.
- dernière semaine de juin les travaux de voirie route de la Lune, passage du Kibboutz, rue J.Moulin et parking local technique.

Pour terminer j'ai été informé par plusieurs d'entre vous de vols répétés de fleurs et objets sur les tombes de nos cimetières. C'est parfaitement intolérable et délictueux, considéré comme profanation et passible d'emprisonnement. La gendarmerie est prévenue et va très certainement prendre les dispositions qui s'imposent !

Le Maire, Gérard BAGNOL

Visitez notre site internet : jugeals-nazareth.fr